

**PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE
PYRENNEES-ORIENTALES
- APPEL A PROJETS 2021 –**

**Comment déposer un dossier
Tutoriel pour compléter le formulaire en ligne**

Ce tutoriel a été réalisé afin de vous aider à compléter le formulaire en ligne pour déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projets du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2021.

Sommaire

1.	ACCEDER A LA PROCEDURE POUR DEPOSER VOTRE DOSSIER	2
1.1.	Accéder au lien vers la procédure	2
1.2.	Se connecter à demarches-simplifiees.fr.....	3
2.	DEPOSER UN DOSSIER	6
2.1.	Page d'accueil de la démarche	6
2.2.	Remplir le formulaire en ligne.....	7
2.3.	Déposer le dossier	15
3.	ACCEDER AU SUIVI DE VOTRE DOSSIER	16
3.1.	Présentation du tableau de bord	16
3.1.1.	Mes dossiers	16
3.1.2.	Dossiers invités	16
3.2.	Les différents statuts d'un dossier	17
3.3.	Consultation d'un dossier	17
3.4.	Modifier un dossier.....	18
3.5.	Utiliser la messagerie pour contacter le service instructeur	19

1. ACCEDER A LA PROCEDURE POUR DEPOSER VOTRE DOSSIER

1.1. Accéder au lien vers la procédure

Attention : la page d'accueil du site www.demarches-simplifiees.fr permet à l'utilisateur de se connecter, elle ne permet toutefois pas de créer un compte, ni de rechercher une démarche.

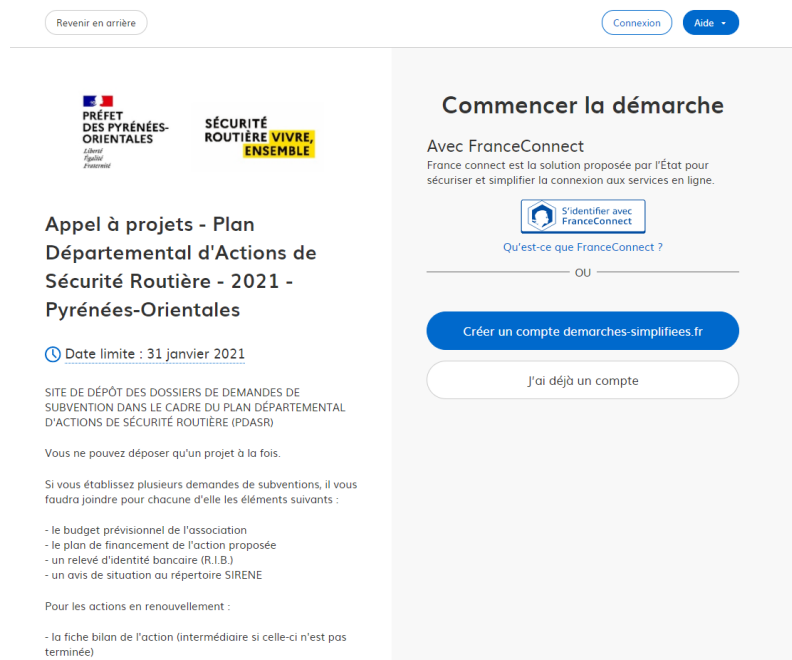


Page d'accueil du site www.demarches-simplifiees.fr

Pour déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projets, il vous faut impérativement utiliser le lien que vous avez reçu directement par courriel ou le lien figurant sur la page dédiée à l'appel à projets sur le site internet des services de l'Etat dans le département : www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Attention : si vous ne disposez pas de ce lien, vous ne pourrez pas accéder au formulaire en ligne et ne pourrez donc pas déposer de dossier.

Le lien qui vous a été communiqué vous permet d'accéder directement à la page de connexion de l'appel à projets du P.D.A.S.R. 2021.



Page de connexion – appel à projets – PDASR 2021

1.2. Se connecter à demarches-simplifiees.fr

Pour déposer un dossier dans le cadre de cet appel à projets, vous devez impérativement disposer d'un compte et être identifié auprès du site www.demarches-simplifiees.fr

Il existe trois manières pour accéder à une procédure sur demarches-simplifiees.fr :

- **Vous possédez déjà un compte sur demarches-simplifiees.fr** : cliquez simplement sur « J'ai déjà un compte » puis renseignez le courriel et le mot de passe de connexion

demarches-simplifiees.fr Aide

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Appel à projets - Plan
Départemental d'Actions de
Sécurité Routière - 2021 -
Pyrénées-Orientales

Date limite : 31 janvier 2021

SITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR)

Vous ne pouvez déposer qu'un projet à la fois.

Si vous établissez plusieurs demandes de subventions, il vous faudra joindre pour chacune d'elle les éléments suivants :

- le budget prévisionnel de l'association
- le plan de financement de l'action proposée
- un relevé d'identité bancaire (R.I.B.)
- un avis de situation au répertoire SIRENE

Pour les actions en renouvellement :

- la fiche bilan de l'action (intermédiaire si celle-ci n'est pas terminée)

Les modèles de ces documents et les notices explicatives sont disponibles sur le site internet de la préfecture des

Connectez-vous

Avec FranceConnect
France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Email (nom@site.com)

Mot de passe (8 caractères minimum)

Se souvenir de moi Mot de passe oublié ?

Se connecter

Vous êtes nouveau sur demarches-simplifiees.fr ?
Trouvez votre démarche

Page de connexion - si vous disposez déjà d'un compte -

- **Vous ne possédez pas de compte sur demarches-simplifiees.fr** et vous souhaitez vous connecter pour la première fois : cliquez sur « Créer un compte demarches-simplifiees.fr », entrez une adresse e-mail valide, choisissez un mot de passe et cliquez sur « Créer un compte ».

demarches-simplifiees.fr Connexion Aide

Vous avez déjà un compte ?

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Appel à projets - Plan
Départemental d'Actions de
Sécurité Routière - 2021 -
Pyrénées-Orientales

Date limite : 31 janvier 2021

SITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR)

Vous ne pouvez déposer qu'un projet à la fois.

Si vous établissez plusieurs demandes de subventions, il vous faudra joindre pour chacune d'elle les éléments suivants :

- le budget prévisionnel de l'association
- le plan de financement de l'action proposée
- un relevé d'identité bancaire (R.I.B.)
- un avis de situation au répertoire SIRENE

Pour les actions en renouvellement :

- la fiche bilan de l'action (intermédiaire si celle-ci n'est pas terminée)

Les modèles de ces documents et les notices explicatives sont disponibles sur le site internet de la préfecture des

Créez-vous un compte demarches-simplifiees.fr

Avec FranceConnect
France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Email (nom@site.com)

votre adresse email


Mot de passe (8 caractères minimum)

8 caractères minimum


Créer un compte

Page de connexion - si vous ne possédez pas de compte -

A la création de votre compte, un e-mail vous est automatiquement adressé afin de vérifier l'authenticité de votre adresse de messagerie. Vous devez cliquer sur le lien d'activation dans le message reçu afin d'activer votre compte démarches-simplifiees.fr

 [Connexion](#) [Aide](#)

Confirmez votre adresse email



Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse


Ouvrez votre boîte email, et **cliquez sur le lien d'activation** dans le message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message (avez-vous vérifié les indésirables ?), nous pouvons vous le renvoyer.

Votre email

Vous pouvez également consulter notre [FAQ](#).

Un service fourni par la DINUM et incubé par beta.gouv.fr



Newsletter
Nouveautés
Statistiques
CGU
Mentions légales

Contact
Documentation
Documentation de l'API
FAQ
Accessibilité

Création d'un compte – Confirmez votre adresse e-mail -

Si vous ne recevez pas ce courriel d'activation, pensez à consulter les courriers indésirables, spams ou e-mails promotionnels vers lesquels l'e-mail de validation a pu éventuellement être redirigé. Assurez-vous également que votre entreprise n'utilise pas un filtre anti-spam qui empêcherait la réception de celui-ci.

Après avoir cliqué sur le lien d'activation, il est possible que vous arriviez sur une page vous indiquant que la démarche n'existe pas ».

 [Dossiers](#) [Aide](#)

La démarche n'existe pas

Mes dossiers

Aucun dossier.

Pour remplir une démarche, contactez votre administration en lui demandant le lien de la démarche. Celui ci doit ressembler à <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/xxx>.

[Accessibilité](#) - [CGU](#) - [Mentions légales](#) - [Documentation](#) - [Contact technique](#) - [Aide](#)

Confirmation de création de compte – la démarche n'existe pas - aucun dossier -

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, votre compte démarches-simplifiees.fr a bien été créé, vous devez simplement refermer la fenêtre active de votre navigateur internet et reprendre la procédure en vous reconnectant depuis le lien de l'appel à projets du P.D.A.S.R. 2021 et en cliquant cette fois-ci sur le bouton « J'ai déjà un compte ».

- **Vous possédez un compte [France Connect](#)** : cliquez sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect », choisissez un compte de connexion en cliquant sur l'un des boutons (impôts.gouv.fr, Ameli, La Poste, etc.), et entrez les identifiants liés au compte sélectionné. La redirection vers demarches-simplifiees.fr est automatique.



Vous pouvez vous identifier à l'aide d'un compte France Connect

2. DEPOSER UN DOSSIER

2.1. Page d'accueil de la démarche

Le formulaire de dépôt de dossier dans le cadre de cet appel à projets n'est accessible qu'à un seul type d'utilisateurs, les entreprises ou organismes possédant un numéro SIRET : associations, établissements scolaires et centres de formation, collectivités, entreprises, etc...

Par conséquent, la première information qui va vous être demandée est le numéro SIRET de votre établissement. Cela va nous permettre de récupérer des informations juridiques et financières auprès de l'INSEE et d'Infogreffe.

The screenshot shows the main page of the application. On the left, there are logos for the 'PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES' and 'SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE'. The main heading is 'Appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière - 2021 - Pyrénées-Orientales'. Below this, it states the deadline: 'Date limite : 31 janvier 2021'. The text describes the site as a 'SITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR)'. It notes that only one project can be submitted at a time and lists the required documents for multiple requests: a budget, a financing plan, a bank identity statement, and a SIRENE situation statement. A 'Saisissez le numéro SIRET de votre établissement' field is highlighted in red, and a 'Valider' button is visible.

Saisissez le numéro SIRET de votre établissement

Après avoir indiqué le numéro SIRET et cliqué sur le bouton « Valider », un récapitulatif des informations récupérées s'affiche comme suit :

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.

Ces informations seront jointes à votre dossier.

The screenshot shows a summary box with the following information: Siret: 17660001300013; Libellé NAF: Administration publique générale; Code NAF: 8411Z; Adresse: PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES 24 QUAI SADI CARNOT BP 951 66020 PERPIGNAN CEDEX FRANCE. It also notes that it will retrieve legal form, creation date, and VAT number for companies, and object, creation date, and publication date for associations. A link is provided for more information: 'Autres informations sur l'organisme sur « entreprise.data.gouv.fr »'.

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Vérifiez bien les informations relatives à votre établissement

Vérifiez bien les informations relatives à votre établissement car celles-ci seront utilisées pour la rédaction des actes administratifs et comptables liés à votre dossier. En cas d'erreur veuillez faire le nécessaire afin de corriger au plus vite les informations erronées auprès de l'INSEE et/ou d'Infogreffe.

Cliquez ensuite sur le bouton « Continuer avec ces informations ». Vous êtes alors redirigé vers le formulaire.

2.2. Remplir le formulaire en ligne

Le formulaire en ligne est constitué de neuf rubriques qui comportent chacune différents champs à remplir. Toutes les informations contenues dans le formulaire sont importantes ; toutefois certains de ces champs sont obligatoires, d'autres facultatifs.

Les champs à côté desquels figure un astérisque sont obligatoires et doivent être impérativement renseignés ou contenir une pièce jointe.

Le dépôt d'un dossier est en effet conditionné d'une part au remplissage de tous les champs obligatoires et d'autre part au téléchargement de toutes les pièces justificatives nécessaire à l'instruction du dossier.

Si votre dossier est incomplet, vous ne pourrez tout simplement pas le déposer et vous ne pourrez donc pas participer à l'appel à projets du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2021.

Toutefois, ce formulaire peut être rempli et déposé en une seule fois ou être rempli et modifié plusieurs fois avant de nous être transmis.

Lorsque vous remplissez un formulaire sur demarches-simplifiees.fr, les informations que vous remplissez sont enregistrées automatiquement sans pour autant être transmises au service instructeur.

Ainsi, si vous souhaitez terminer de remplir le formulaire plus tard, il suffit de fermer la page du formulaire.

Lorsque vous irez à nouveau sur le site demarches-simplifiees.fr, vous pourrez alors reprendre votre démarche là où vous l'avez laissée.


Pour pouvoir transmettre votre dossier au service instructeur, et nous permettre ainsi d'avoir accès aux informations saisies et aux documents téléchargés, il faut impérativement que vous finalisiez votre démarche en cliquant sur le bouton « Déposer le dossier ».

Présentation des différentes rubriques du formulaire :

- **Porteur du projet**

Cette zone permet d'identifier la personne responsable de l'action qui sera aussi l'interlocuteur privilégié de la coordination départementale sécurité routière.

Tous les champs sont obligatoires et doivent être remplis consciencieusement afin de faciliter nos échanges, que ce soit lors de l'instruction de votre dossier ou lors des différentes phases de la réalisation de votre projet.

 **Appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière - 2021 - Pyrénées-Orientales**



Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

1. Porteur du projet

Nom du responsable de l'action *

Cette personne sera l'interlocuteur privilégié de la coordination départementale sécurité routière, et le cas échéant des autres co-financeurs publics sollicités (FIPD, MILDECA, etc...)

Prénom *

Fonction du responsable de l'action *

Adresse mail du responsable de l'action *

Numéro de téléphone du responsable *

Renseignez bien les coordonnées de la personne à contacter

- **Présentation du projet**

Cette rubrique vous permet de présenter votre projet en détail afin d'en faciliter sa compréhension par l'équipe de la coordination départementale sécurité routière.

D'une manière générale, plus vous donnerez de détails sur votre projet, plus nous serons en mesure de vérifier sa pertinence et sa cohérence avec les objectifs et les enjeux définis dans le [Document Général d'Orientations](#).

2. Présentation du projet

Intitulé du projet / de l'action *

Veillez indiquer l'intitulé de votre projet / de votre action

Intitulé du projet / de l'action

Nature du projet / de l'action *

Veillez préciser s'il s'agit d'une première demande pour une nouvelle action ou de la reconduction d'une action programmée les années précédentes

Première demande pour une nouvelle action

Reconduction d'une action existante

Description du projet / de l'action *

Veillez présenter rapidement votre projet

Objectifs du projet / de l'action *

Veillez préciser les objectifs concrets poursuivis par votre action

Présentez en détail votre projet, votre démarche, votre action

- **Mise en œuvre de l'action**

Cette rubrique vous permet de nous indiquer les moyens que vous comptez mobiliser pour mettre en œuvre votre action mais elle nous permet aussi de mieux appréhender vos éventuels besoins en matériel(s) ou en intervenants départementaux de sécurité routière.

3. Mise en œuvre de l'action

Les moyens mis en œuvre *

Veillez préciser quels sont les moyens mis en œuvre pour la réalisation de votre action (moyens humains, matériels ou logistique)

Les partenaires *

Veillez indiquer tous les partenaires, prestataires et autres intervenants sollicités pour la mise en œuvre de votre action

Souhaitez-vous également mobiliser des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière ? *

Veillez préciser si vous envisagez de mobiliser des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière dans le cadre de votre projet / de votre action

Oui

Non

Si oui, combien souhaitez-vous en mobiliser et pour quels types d'ateliers

Veillez préciser le nombre d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière que vous souhaiteriez mobiliser pour votre action et le

Indiquez-nous les ressources que vous comptez mobiliser et celles dont vous avez besoin

- **Programmation de votre action**

Cette rubrique est importante car elle nous permet d'avoir une vision d'ensemble de la programmation prévisionnelle des différents projets sur le département et donc aussi d'anticiper d'éventuelles difficultés lorsque trop d'actions sont programmées sur une même période. A terme, ces informations devraient également nous permettre de mieux appréhender la mobilisation et la coordination des différents partenaires institutionnels et de définir une stratégie de communication cohérente tout au long de l'année.

4. Programmation de votre action


Quand prévoyez-vous de réaliser votre projet / votre action ? *

Veuillez indiquer la période durant laquelle vous envisagez de programmer votre action

- 1er trimestre 2021
- 2ème trimestre 2021
- 3ème trimestre 2021
- 4ème trimestre 2021

Indiquez la date de réalisation de votre projet / de votre action

Veuillez indiquer la date de réalisation de votre projet / de votre action si celle-ci est déjà connue

Durée prévue *

Veuillez indiquer la durée prévisionnelle de votre projet / de votre action (en nombre de jours)

Indiquez-nous la programmation prévisionnelle de votre action

- **Localisation de votre projet / de votre action**

5. Localisation de votre projet / de votre action

Adresse

Veuillez préciser l'adresse précise où se déroulera votre projet / votre action

Indiquez le lieu de réalisation de votre projet / de votre action

Si vous le souhaitez, vous pouvez également indiquer sur la carte ci-dessous la localisation exacte du lieu où se déroulera votre projet / votre action

Besoin d'aide ? consulter les tutoriels vidéo

[Ajouter un fichier GPX ou KML](#)

Rechercher une adresse : saisissez au moins 2 caractères



Parcelles cadastrales
Aucune zone tracée

Lieu de l'intervention

Veuillez préciser si votre action se déroulera à l'intérieur ou à l'extérieur

- à l'intérieur
- à l'extérieur

Précisez où votre action aura lieu

- **Budget prévisionnel**

Afin que votre dossier puisse être étudié et puisse éventuellement bénéficier d'une subvention dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière il est particulièrement important que vous nous fassiez parvenir un plan de financement détaillé de votre action.

Pour établir le budget prévisionnel de votre action, veuillez détailler dans cette rubrique le montant prévisionnel des différentes prestations et autres dépenses envisagées (honoraires des prestataires, achat de matériel pédagogique, frais de déplacements, salaires, etc...)

Vous devrez également compléter et joindre impérativement à votre demande le plan de financement détaillé en faisant apparaître le montant des aides accordées et notamment celle sollicitée dans le cadre du PDASR, ainsi que toutes pièces justificatives permettant d'étayer votre demande (devis, factures, etc...)

6. Budget prévisionnel

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs *

Afin d'établir le budget prévisionnel de votre action, veuillez détailler le montant prévisionnel des différentes prestations et autres dépenses envisagées (honoraires des prestataires, achat de matériel pédagogique, frais de déplacements, salaires, etc...)

Vous devrez également compléter et joindre à votre demande le tableau du budget en faisant apparaître le montant des aides accordées et notamment celle sollicitée dans le cadre du PDASR.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) ou des structures dont dépendent les bénéficiaires de l'action ? *

Oui

Non

Si oui, précisez le tarif

Veillez indiquer le tarif que les bénéficiaires et/ou la structure devront payer

Si oui, précisez le tarif

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération

Montant de la subvention PDASR sollicitée *

Le budget prévisionnel détaillé sera à fournir en pièce jointe (selon la trame fournie)

Montant de la subvention PDASR sollicitée

Subventions antérieures PDASR

Pour les demandes de renouvellement, précisez le montant de la subvention obtenue en année N-1 (2020)

Subventions antérieures PDASR

Indiquez les dépenses et recettes prévisionnelles de votre projet

- **Protocole sanitaire**

Dans le contexte de crise sanitaire actuel et en tant que porteur de projet et organisateur d'une action de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière, vous vous engagez bien évidemment à mettre en place et à faire respecter un protocole d'accueil et d'animation à destination des participants et intervenants.

En cas de besoin, la coordination départementale sécurité routière pourra éventuellement vous accompagner dans la définition de ce protocole.

7. Protocole sanitaire

Protocole sanitaire COVID-19

Dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, le porteur de projet s'engage à mettre en place un protocole strict d'accueil et d'animation et s'assurera du respect de celui-ci par tous les participants.

En cas de besoin, la coordination sécurité routière pourra accompagner le porteur de projet dans la définition de ce protocole.

Déclaration sur l'honneur *

Je m'engage à faire respecter les protocoles sanitaires en vigueur pour l'accueil du public et l'animation d'ateliers de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière.

- **Déclaration sur l'honneur**

Attestation sur l'honneur précisant que vous êtes bien habilité à déposer ce dossier au nom du responsable de votre structure et que votre établissement est à jour de ses obligations sociales et fiscales.

8. Déclaration

Nom du représentant légal *

Prénom du représentant légal *

Fonction du représentant légal *

Adresse mail du représentant légal *

Déclaration sur l'honneur *

J'atteste être le (la) représentant(e) légal(e) de l'association, de la collectivité, de l'établissement public ou privé, ou être autorisé(e) par celui-ci à déposer cette demande de subvention.

Je déclare que l'association, la collectivité, l'établissement public ou privé est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ; exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que de l'approbation du budget par les instances statutaires.

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

En cas de non-exécution partielle ou totale de l'action, d'une utilisation non conforme de la subvention attribuée, le Préfet se réserve le droit d'exiger le reversement partiel ou total de la subvention versée.

Déclare demander une subvention *

(montant en €)

- **Pièces justificatives à fournir**

Un certain nombre de pièces justificatives doivent être obligatoirement jointes à votre dossier afin de pouvoir le déposer en ligne.

Pour chaque document demandé, cliquez simplement sur le bouton « Choisir un fichier », sélectionnez le fichier correspondant sur votre ordinateur, et cliquez sur « Ouvrir ».

Le nom du fichier sélectionné apparaît alors à côté du bouton « Choisir un fichier », votre pièce jointe est enregistrée.

Attention : la taille maximale d'une pièce-jointe est de 20 Mo au total et ne sont acceptés que les fichiers comportant les extensions suivantes : pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, .jpg, .jpeg, .png

9. Pièces justificatives à fournir

Budget de l'association

Veillez joindre le budget prévisionnel de votre association

Aucun fichier choisi

Budget prévisionnel de l'action *

Veillez joindre le budget prévisionnel de votre projet / de votre action

Veillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#)

Aucun fichier choisi

Bilan de l'action

Veillez joindre le bilan de l'action financée au titre du P.D.A.S.R. 2020
A renseigner pour les actions renouvelées

Veillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#)

Aucun fichier choisi

Relevé d'identité bancaire (RIB) *

Veillez joindre le relevé d'identité bancaire de votre structure

Aucun fichier choisi

Avis de situation au répertoire SIRENE *

Veillez joindre l'avis de situation au répertoire SIRENE de votre structure

(Vous pouvez obtenir cet avis de situation à l'adresse suivante : <https://avis-situation-sirene.insee.fr>)

Veillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#)

Aucun fichier choisi

Choisissez et enregistrez les pièces justificatives à fournir

Parmi les pièces justificatives à fournir, figure notamment le budget prévisionnel de votre action qui doit être impérativement renseigné dans un tableau préformaté.

Pour pouvoir transmettre ce document, vous devez au préalable télécharger le document vierge, le compléter et l'enregistrer sur votre ordinateur.

Budget prévisionnel de l'action *

Veillez joindre le budget prévisionnel de votre projet / de votre action

Veillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant

Aucun fichier choisi

Pour télécharger le document vierge, vous devez simplement cliquer sur « **le modèle suivant** », en fonction de la configuration de votre ordinateur soit le document se télécharge automatiquement dans votre répertoire « téléchargements », soit une fenêtre active s'ouvre et vous demande où vous souhaitez enregistrer ce document.

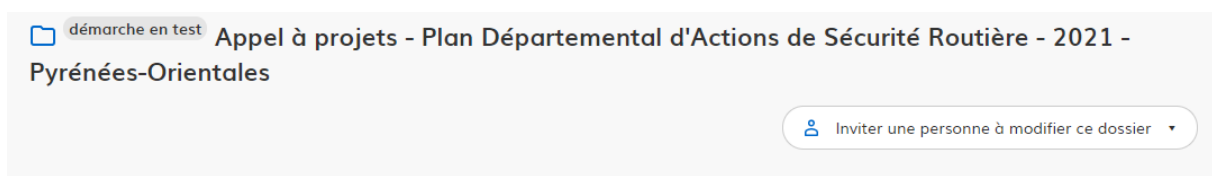
Il ne vous reste plus qu'à compléter le tableau, à l'enregistrer sur votre ordinateur en le renommant et à le joindre à votre dossier en cliquant simplement sur le bouton « Choisir un fichier », en sélectionnant le fichier que vous venez de compléter et d'enregistrer et à cliquer sur « Ouvrir ».

Le nom de votre fichier apparaît alors à côté de bouton « Choisir un fichier », votre pièce jointe est enregistrée.

Travailler à plusieurs sur un dossier : inviter une personne à modifier votre dossier

Si vous êtes plusieurs à travailler sur votre projet, il est également possible d'inviter un tiers à compléter ou à modifier votre dossier.

Pour cela, cliquez simplement sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite, et saisissez une adresse e-mail.



Vous pouvez également ajouter un message à votre destinataire et pour terminer cliquez simplement sur le bouton « Envoyer une invitation ».

Inviter une personne à modifier ce dossier

Vous pouvez inviter quelqu'un à remplir ce dossier avec vous.

Cette personne aura le droit de modifier votre dossier.

Adresse email

Adresse email

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

Envoyer une invitation

La personne invitée reçoit alors un e-mail l'invitant à se connecter sur demarches-simplifiees.fr afin d'accéder au dossier. Une fois connecté, l'invité a accès à l'ensemble du dossier et est libre de le modifier ou de le compléter.

Toutefois, l'invité ne peut pas déposer le dossier. Seul l'utilisateur à l'origine du dossier dispose des droits pour déposer celui-ci.

2.3. Déposer le dossier

Une fois le dossier complet, cliquez simplement sur le bouton « Déposer le dossier » afin de le transmettre au service instructeur.

Autres pièces justificatives

Autres pièces justificatives

Joignez toute pièce complémentaire qui vous paraîtrait utile

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Supprimer l'élément

+ Ajouter un élément pour « Autres pièces justificatives »

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier

Votre dossier passe alors du statut « brouillon » au statut « en construction ».

Le statut "en construction" indique que le dossier est visible par l'administration mais reste néanmoins encore modifiable par l'utilisateur.

3. ACCEDER AU SUIVI DE VOTRE DOSSIER

3.1. Présentation du tableau de bord

3.1.1. Mes dossiers

A partir du moment où vous avez commencé une démarche en ligne et que vous êtes connecté avec votre adresse e-mail et votre mot de passe, vous avez accès à l'onglet "Mes dossiers".

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Mes dossiers

N° dossier	Démarche	Demandeur	Statut	Mis à jour	
3128964	démarche en test Appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière - 2021 - Pyrénées-Orientales	PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES	brouillon	lundi 07 décembre 2020 15h41	Actions ▾
3001579	Service de l'Etat ou organisme public : Créer vos propres démarches en devenant ADMINISTRATEUR de la plateforme "démarches-simplifiées"	PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES	accepté	jeudi 19 novembre 2020 15h19	Actions ▾

Que pensez-vous de la facilité d'utilisation de ce service ?

☹️ 😐 😊

[Accessibilité](#) - [CGU](#) - [Mentions légales](#) - [Documentation](#) - [Contact technique](#) - [Aide](#)

Cet onglet reprend toutes les démarches que vous avez effectué depuis votre inscription sur le site. Vous accédez ainsi à l'ensemble des dossiers, quelque soit leur statut (brouillon, en construction, déposé).

3.1.2. Dossiers invités

Cet onglet reprend les dossiers sur lesquels vous avez été invité afin d'apporter des modifications ou de participer à la complétude du dossier :

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Dossiers

mes dossiers **dossiers invités**

N° dossier	Démarche	Statut	Mis à jour	
3141653	démarche en test Appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière - 2021 - Pyrénées-Orientales	en construction	mercredi 09 décembre 2020 10h44	Actions ▾

Que pensez-vous de la facilité d'utilisation de ce service ?

☹️ 😐 😊

[Accessibilité](#) - [CGU](#) - [Mentions légales](#) - [Documentation](#) - [Contact technique](#) - [Aide](#)

3.2. Les différents statuts d'un dossier

Brouillon

Une fois la démarche effectuée par l'utilisateur et le dossier enregistré, celui-ci est au statut de brouillon tant que l'utilisateur ne l'a pas déposé.

En construction

Une fois le dossier déposé par l'utilisateur, son statut est "en construction". L'utilisateur peut encore le modifier.

En instruction

Le dossier "en instruction" est pris en charge par le service compétent. Il ne peut plus être modifié par l'utilisateur, mais est toujours consultable.

Accepté / Sans suite / Refusé

Le dossier prend l'un de ces statuts une fois que le service compétent a statué : la messagerie est alors désactivée.

3.3. Consultation d'un dossier

Afin d'accéder au détail d'un dossier, cliquer simplement sur celui-ci :



Appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière - 2021 - Pyrénées-Orientales en construction

Dossier n° 3141653 - Déposé le 09 décembre 2020

Inviter une personne à modifier ce dossier Modifier mon dossier

Résumé Demande Messagerie

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

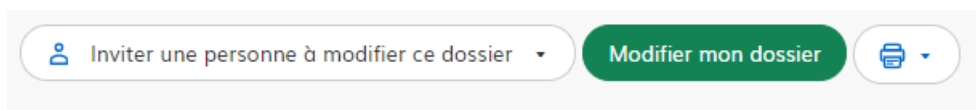
Votre dossier est en construction. Cela signifie que **vous pouvez encore le modifier**. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour [contacter l'administration directement](#).

Aperçu du tableau de bord d'un dossier pour un usager

3.4. Modifier un dossier

Un dossier peut être modifié s'il est en brouillon ou en construction. Pour cela cliquer sur le bouton "Modifier mon dossier" en haut à droite :



Une fois les modifications effectuées, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton "Enregistrer les modifications du dossier", situé en bas de page :

[05. Plan de financement prévisionnel de l'action.xlsx](#)

Bilan de l'action
Veuillez joindre le bilan de l'action financée au titre du P.D.A.S.R. 2020
A renseigner pour les actions renouvelées
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant
[07. fiche bilan action locale - PDASR 2021 - 30-11-2020.pdf](#)

Relevé d'identité bancaire (RIB) *
Veuillez joindre le relevé d'identité bancaire de votre structure
 Aucun fichier sélectionné.

Avis de situation au répertoire SIRENE *
Veuillez joindre l'avis de situation au répertoire SIRENE de votre structure
(Vous pouvez obtenir cet avis de situation à l'adresse suivante : <https://avis-situation-sirene.insee.fr>)
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant
 Aucun fichier sélectionné.

Autres pièces justificatives
Joignez toute pièce complémentaire qui vous paraîtrait utile
 Aucun fichier sélectionné.

Cette démarche est gérée par :

Coordination Sécurité Routière
Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales
Service SEFSR / Sécurité Routière
2 rue Jean Richepin
BP 50 909
66020 Perpignan Cedex

Poser une question sur votre dossier :

Conservation des données :

3.5. Utiliser la messagerie pour contacter le service instructeur

Un onglet "Messagerie" est intégrée au dossier : celui-ci reprend les e-mails qui sont envoyés à l'utilisateur et lui permet de communiquer directement avec le service instructeur.

The screenshot shows the 'Messagerie' tab selected for dossier 3141653. It displays an email from 'Email automatique' dated 9 December 09:05. The email content is: '[Votre dossier PDASR n° 3141653 a été bien reçu] Bonjour, Nous accusons réception de votre dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du Plan départemental d'actions de sécurité routière 2021 (PDASR 2021). Nos services vont procéder prochainement aux vérifications administratives et vous contacteront si besoin via la messagerie de la plateforme afin d'obtenir d'éventuelles précisions et vous accompagner dans votre démarche. Durant cette phase, vous pouvez à tout moment consulter et modifier le contenu de votre dossier, ainsi qu'y apporter les compléments que vous jugez utiles via ce lien:'. Below the email is a text input field with the placeholder 'Écrivez votre message ici'. To the right, there is a 'Joindre un document (taille max : 20 Mo)' section with a 'Choisir un fichier' button and the text 'Aucun fichier n'a été sélectionné'. A blue 'Envoyer le message' button is located at the bottom right.



Après avoir saisi le corps du texte, cliquer sur le bouton « Envoyer le message ».

Possibilité de joindre un fichier au message (max 20 Mo) en cliquant sur « Parcourir ».

The screenshot shows the 'Messagerie' tab selected for dossier 3142028. It displays an email from 'Email automatique' dated 9 December 09:37. The email content is: '[Votre dossier PDASR n° 3142028 a été bien reçu] Bonjour, Nous accusons réception de votre dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du Plan départemental d'actions de sécurité routière 2021 (PDASR 2021). Nos services vont procéder prochainement aux vérifications administratives et vous contacteront si besoin via la messagerie de la plateforme afin d'obtenir d'éventuelles précisions et vous accompagner dans votre démarche. Durant cette phase, vous pouvez à tout moment consulter et modifier le contenu de votre dossier, ainsi qu'y apporter les compléments que vous jugez utiles via ce lien:'. Below the email is a text input field with the placeholder 'Écrivez votre message ici'. To the right, there is a 'Joindre un document (taille max : 20 Mo)' section with a 'Parcourir...' button and the text 'Aucun fichier sélectionné'. A blue 'Envoyer le message' button is located at the bottom right. At the bottom of the page, it says 'Cette démarche est gérée par : Coordination Sécurité Routière'.

Joindre un fichier sur la messagerie, en tant qu'utilisateur

En absence de réponse ou si vous souhaitez contacter directement l'administration, les informations de contact sont disponibles en bas de page de la démarche concernée, sous la rubrique "Poser une question sur votre dossier".



Appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière - 2021 - Pyrénées-Orientales

Date limite : 31 janvier 2021

SITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR)

Vous ne pouvez déposer qu'un projet à la fois.

Si vous établissez plusieurs demandes de subventions, il vous faudra joindre pour chacune d'elle les éléments suivants :

- le budget prévisionnel de l'association
- le plan de financement de l'action proposée
- un relevé d'identité bancaire (R.I.B.)
- un avis de situation au répertoire SIRENE

Pour les actions en renouvellement :

- la fiche bilan de l'action (intermédiaire si celle-ci n'est pas terminée)

Les modèles de ces documents et les notices explicatives sont disponibles sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Pour les télécharger, suivre le lien ci-dessous :
<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-securite-routiere/Securite-routiere/La-lutte-contre-l-insecurite-routiere/Le-plan-departemental-d-actions-de-securite-routiere>

Vous avez besoin de votre numéro SIRET pour déposer votre demande de subvention.

Assurez vous que les données qui y figurent soient à jour et correspondent bien à celles de votre RIB (adresse, dénomination de la structure).

Vous avez déjà déposé un dossier

Il y a 16 minutes, vous avez déposé un dossier sur la démarche « Appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière - 2021 - Pyrénées-Orientales ».

[Voir mon dossier déposé](#)

[Commencer un nouveau dossier](#)

Cette démarche est gérée par :

Coordination Sécurité Routière
Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales
Service SEFSR / Sécurité Routière
2 rue Jean Richepin
BP 50 909
66020 Perpignan Cedex

Poser une question sur votre dossier :

Par email : dadm-sefsr-sr@pyrenees-orientales.gouv.fr
Par téléphone : 04 68 38 12 20
Horaires : du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Conservation des données :

Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois
Par l'administration : 36 mois

[Accessibilité](#) - [CGU](#) - [Mentions légales](#) - [Documentation](#) - [Contact technique](#) - [Aide](#)

Aperçu de la rubrique "Poser une question sur votre dossier", en tant qu'utilisateur

ATTENTION : Une fois l'instruction du dossier terminée et la décision prise, l'utilisateur n'aura plus accès à la messagerie